

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2021 à 20 h 30

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf A. ARBELET (excusée) et O. GONNEAU (pouvoir M. ISSALY).

Validation du compte-rendu du 4 octobre 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

PLUi soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de Labastide-Murat

Les remarques issues du débat au sein du Conseil Municipal sont :

- Le classement de la parcelle 100 en A2 au lieu de U3
- Que les parcelles 298 et 299 puissent être urbanisable en mode U1 ou 2AU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins trois abstentions et un contre, émet un avis favorable sur le projet de PLUi du Causse de Labastide-Murat.

Renouvellement contrat CUI à compter du 1^{er} février 2022

Renouvellement du Contrat de Benjamin OBAH à compter du 1^{er} février 2022 pour une durée de 9 mois sur la base de 20 heures/semaine avec annualisation de son temps de travail.

Vote à l'unanimité

Affectation du résultat avec intégration du CCAS/Commune

Intégration du résultat de clôture du CCAS dans le résultat de la commune

Vote à l'unanimité

Remboursement frais de déplacement

Accord pour la secrétaire de Mairie

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Nécessité de faire un audit énergétique de la salle des Fêtes et de l'ancienne Mairie pour déposer les dossiers de demande de subventions. Estimations autour de 2 000 €. Le Maire se charge de trouver une entreprise pour réaliser le diagnostic dans le temps imparti.
- Relancer éclairage public et raccordement du local technique